



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## télévision

Question écrite n° 12572

### Texte de la question

M. Olivier de Chazeaux appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur le développement de la télévision au format élargi (16/9). Le développement de ce marché est lié en grande partie à celui du numérique qui permet de multiplier la diffusion des chaînes en 16/9 dans les bouquets. Longtemps le problème fut de savoir qui des chaînes de télévision ou des industriels devait s'atteler au lancement de la télévision au format élargi. C'est dans cet esprit que la Commission européenne avait décidé en 1993 un plan d'action de 228 millions d'euros divisés à parts égales entre les aides aux producteurs et les subsides accordés aux diffuseurs. Ce programme d'une durée de quatre ans a été officiellement arrêté en juin 1997. C'est à cette même période que France 2 arrête la diffusion de France supervision, une des rares chaînes entièrement diffusée à ce format. Aujourd'hui, il est difficile de percevoir la logique qui prévaut dans ce secteur. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est la politique poursuivie par le Gouvernement concernant le développement de la télévision au format élargi 16/9.

### Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication remercie l'honorable parlementaire d'évoquer le développement de la télévision au format élargi 16/9e pour lequel la France a beaucoup œuvré dès le début des années 90, tant sur le plan des programmes que sur celui des produits industriels. La France compte aujourd'hui un parc installé de l'ordre de 1 million de téléviseurs 16/9e, elle est leader en Europe avec l'Allemagne. Le plan d'action européen dont l'objectif était de favoriser la production au format élargi, a largement bénéficié aux diffuseurs français comme Canal+ et MCM Euromusique. Ces productions ayant été dans le passé essentiellement diffusées en mode D2mac, les principaux diffuseurs nationaux ont engagé une réflexion afin de repositionner leur stratégie 16/9e par rapport à l'émergence du numérique. C'est ainsi qu'à l'occasion de la prochaine coupe du monde de football, France Télévision a annoncé le lancement de la chaîne Superfoot consacrée à cet événement, prévoyant notamment la retransmission de 48 matches en 16/9e. Les partenaires de TPS analysent par ailleurs l'opportunité d'enrichir leur offre numérique par la diffusion simultanée au 16/9e des chaînes TF1, France 2, France 3, M6.

### Données clés

**Auteur :** [M. Olivier de Chazeaux](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12572

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 6 avril 1998, page 1858

**Réponse publiée le** : 22 juin 1998, page 3395